

# CAISSE DES ÉCOLES | Appel à candidature 2026

La Ville de Pierrelaye lance un appel à candidature pour renouveler le comité de la Caisse des Écoles pour l'année 2026.



© Freepik

Les candidatures sont ouvertes du **vendredi 10 au dimanche 12 avril 2026 inclus**.

## Le rôle de la Caisse des Écoles

La Caisse des Écoles (CDE) est un établissement public administratif qui œuvre en faveur des enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires.

Elle met en place des actions à caractère **éducatif, culturel, social et sanitaire**, financées notamment par des subventions et les cotisations de ses adhérents.

## Composition du comité

**Trois membres seront élus** pour un mandat d'une durée de **3 ans**.

## Conditions pour candidater

Pour déposer votre candidature, vous devez :

- Être domicilié à Pierrelaye (95480)
- Être adhérent à la Caisse des Écoles (cotisation à jour - montant minimum de 10 €, déductible des impôts)
- Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Compléter l'acte de candidature

## Modalités de candidature

Les candidatures sont à envoyer par mail à l'adresse suivante :

[accueil-scolaire@ville-pierrelaye.fr](mailto:accueil-scolaire@ville-pierrelaye.fr)

Infos pratiques

- candidatures ouvertes du **vendredi 10 au dimanche 12 avril 2026 inclus**.
- Envoyez vos candidatures à [accueil-scolaire@ville-pierrelaye.fr](mailto:accueil-scolaire@ville-pierrelaye.fr)

Contact

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service scolaire au :

**01.34.32.31.32** ou **01.34.32.31.43**  
[accueil-scolaire@ville-pierrelaye.fr](mailto:accueil-scolaire@ville-pierrelaye.fr)

Documents

[Caisse des écoles | appel à candidature](#)